

HABITAT PARTAGÉ ET ACCOMPAGNÉ À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES

RAPPORT 2022



SOMMAIRE

01. Origine du projet Famille Gouvernante dans le Nord	p4
02. Un nouveau public pour l'Habitat partagé et accompagné de l'Udaf 59	p5
03. Le Pays du Cambrésis	p7
04. Le Valenciennois	p10
05. Le Dunkerquois et le Douaisis	p12
06. Réseau de l'habitat inclusif	p13
07. Synthèse des rencontres partenariales	p13

INTRODUCTION

1990

Le dispositif « Famille – Gouvernante » est né, dans les années 90, à l'initiative de l'Udaf de la Marne. Celle-ci était confrontée à de nombreux suicides et à un fort taux de personnes marginalisées et sans domicile fixe, parmi la population adulte suivie en mesures de protection et présentant des troubles psychiques..

Fondé sur des valeurs de solidarité, de partage et de mixité sociale, le dispositif "Famille – Gouvernante" est un projet d'habitat partagé et accompagné visant à créer un environnement à dimension familiale pour un petit groupe de personnes isolées et volontaires, ne pouvant assurer seules tous les gestes de la vie quotidienne et de leur apporter la possibilité de s'intégrer dans une vie sociale. Le groupe d'habitants est alors accompagné quotidiennement par différents intervenants (animateur, infirmiers, services à domicile, coordinateur) que l'Udaf coordonne. Cette présence encourage la stimulation, l'autonomisation et le vivre ensemble.

Avoir un "Chez soi" est le fondement même de toute stabilité permettant une vie familiale, une vie sociale et un parcours de soin. C'est ce qui va permettre à chacun de maintenir voire rétablir les liens familiaux et préserver son environnement social, valeurs qui fondent l'action de l'Udaf.

Il s'agit donc de prévenir et de rompre l'isolement des personnes vulnérables, en perte d'autonomie, tout en gardant leur place de citoyen et en favorisant leur pouvoir d'agir, essence même de leur citoyenneté.

L'habitat partagé et accompagné est caractérisé par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé. Structure non médicalisée, l'habitat partagé et accompagné répond alors aux demandes de conserver un chez-soi et de rester libre de ses actes (appropriation logement, planning, etc.).

Le constat réalisé par les acteurs sociaux du Nord a fait émerger la difficulté à répondre à la problématique du logement, sa fixité et son adaptation, pour les adultes en situation de handicap psychique et pour les personnes âgées, obligeant celles-ci à des décisions de parcours non réellement souhaitées (faute de réponse adaptée).

Depuis lors, cette expérience a fait ses preuves au sein des Udaf et le dispositif s'est adapté aux besoins locaux. Aujourd'hui, 27 Udaf ont développé ce dispositif et plus de 9 sont en cours de création.

En 2015, l'Udaf du Nord initie alors au sein de son département le dispositif « Famille – Gouvernante ». Depuis, l'Udaf du Nord est également devenue membre du réseau Hapa qui lui permet de bénéficier de temps d'échanges, de formations et de contacts complémentaires concernant l'habitat inclusif.

2015

01. Origine du projet Famille-Gouvernante dans le Nord



2018

ouverture du premier projet dans le Nord

3

appartements au sein de logements collectifs à Marly

Le premier projet d'habitat inclusif de l'Udaf s'ouvre ainsi en 2018 à Marly et permet à 9 personnes en situation de handicap psychique de se loger dans 3 appartements du quartier la Briquette.

Ce projet d'habitat inclusif à destination des personnes en situation de handicap psychique a reposé dès le début sur une implication de l'ensemble des partenaires du projet : le service de psychiatrie du Centre hospitalier et du Centre médico-psychologique de Valenciennes, d'un bailleur, d'un service d'accompagnement à domicile et des infirmières libérales. A cela s'ajoute les curateurs et/ou tuteurs quand la personne bénéficie d'une mesure de protection.

L'Udaf est ainsi locataire du bailleur, puis sous-loue en colocation aux habitants. Une animatrice et une coordinatrice, salariées de l'Udaf, interviennent très régulièrement, en complément des autres acteurs pour le plan de vie sociale et partagée et sont garantes du bon fonctionnement interne des colocations.

Le projet permet ainsi aux personnes en situation de handicap psychique de pouvoir vivre en milieu ordinaire tout en bénéficiant d'un accompagnement quotidien médical, social et psychologique.

Sont ainsi travaillés quotidiennement avec l'ensemble des acteurs, les notions de bienveillance, d'écoute collective, le planning et les souhaits de chacun sur les activités individuelles et collectives.

Dans le cadre du financement de l'ARS, la mise en place et la formalisation d'un plan de vie social et partagé (PVSP) sont requises. L'animation que proposent l'Udaf et ses partenaires intègre également la prévention de la perte d'autonomie, l'anticipation des risques d'évolution de la situation des personnes et revêt 4 dimensions :

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile
- Le soutien à l'autonomie de la personne
- Le soutien à la convivialité
- L'aide à la participation sociale et citoyenne

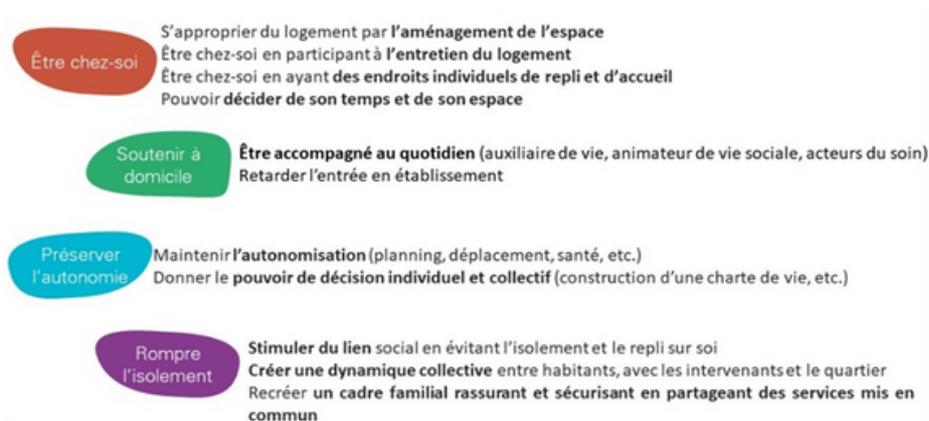
L'alternative aux foyers médico-sociaux permet aux locataires de vivre à domicile et de travailler leur inclusion au sein de la société par leur libre-arbitre, leur capacité à agir et leur autodétermination.

02. Un nouveau public pour l'habitat partagé et accompagné de l'Udaf du Nord

Selon l'INSEE, en 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans. Jusqu'en 2035, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus progressera fortement, quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, les migrations ou la mortalité, l'allongement de l'espérance de vie ou la difficulté des personnes âgées à se maintenir à domicile. Les pouvoirs publics se sont emparés de ces enjeux, afin que des réponses soient apportées à chaque situation et que le parcours résidentiel des seniors soit adapté à un souhait principal d'une vie à domicile prolongée. Dans ce contexte, l'habitat partagé et accompagné à destination des personnes âgées a été identifié comme l'une des opportunités possibles pour y répondre.

Le projet d'habitat partagé à destination des personnes âgées permet ainsi de :

- Favoriser la cohésion sociale et diminuer l'isolement par l'accompagnement quotidien et le travail collectif avec les acteurs associatifs et médico-sociaux d'un territoire ;
- D'optimiser le parcours résidentiel des personnes âgées en proposant une offre alternative au maintien à domicile non accompagné et à l'EHPAD ;
- Maintenir la vie dans les communes en favorisant le maintien sur place d'une population vieillissante.



Sous l'impulsion d'une politique départementale et de sa volonté à développer les offres alternatives à l'EHPAD, l'Udaf a décidé de s'engager dans cette démarche.

Forte de son expérience de Marly, l'Udaf souhaite ainsi proposer et développer des solutions d'habitats partagés et accompagnés à destination des personnes âgées. Le projet a vocation à s'inscrire dans le cadre de la préservation de l'autonomie en proposant une solution pouvant correspondre à des personnes âgées ne pouvant ou ne voulant plus vivre seules chez elles mais ne souhaitant pas intégrer une maison de retraite. « Famille – Gouvernante » est une réponse complémentaire à d'autres dispositifs et structures, qui s'inscrit dans un maillage territorial.

Il s'agit ainsi de vivre à plusieurs personnes dans un logement adapté, de bénéficier d'un accompagnement quotidien, de partager les charges de la vie courante et de grouper les heures d'intervention des aides à domicile et d'autres intervenants éventuels (en mutualisant les aides sociales, APA, PCH) afin de permettre la coordination et le fonctionnement interne de l'habitat (accompagnement individuel et collectif).

Avec le Conseil Départemental, 3 territoires d'actions ont été ciblés : le Pays du Cambrésis, le Valenciennois et le Dunkerquois.

2022 : Renfort en ingénierie

Les premières études et prises de contacts ont été réalisées courant 2019. Les différentes dynamiques territoriales et le confinement n'ont pas permis de réaliser les mêmes ancrages de terrain sur chaque site.

Un renfort en ingénierie a été initié sur le dernier trimestre de l'année 2022 afin de répondre à un accroissement de charge de travail au sein de l'Udaf du Nord. Une chargée de développement a ainsi été recrutée en septembre sur un temps partiel pour continuer à développer les initiatives sur les 3 territoires

2022 : De nouveaux financements

Le Conseil Départemental a accordé trois financements pour l'année 2022 concernant les projets d'habitat partagé et accompagné à destination des personnes âgées :

- Une prolongation d'un financement en ingénierie pour le Pays de Cambrésis
- Une enveloppe budgétaire de l'Aide à la Vie Partagée pour le Pays du Cambrésis
- Un financement en ingénierie pour le Valenciennois

En outre, dans le cadre du parcours du réseau HAPA "Déploie ton HAPA", l'Udaf du nord a perçu une subvention de 10 000€ pour accompagner le développement de ses projets.

Ce rapport de service 2022 présente ainsi les avancées réalisées par territoire.

03. Le Pays du Cambrésis

En 2022, le pays du Cambrésis est le territoire où le projet était le plus avancé : contacts ancrés et réguliers avec les partenaires du terrain. Un Copil a été créé en 2020 et se rencontre régulièrement pour débattre et faire état des actualités (4 Copils ont ainsi été tenus en 2022 : 23/03/22, 08/06/22, 09/10/22, 23/11/22).

Sont présents au COPIL :

- Le Pôle autonomie du territoire
- Les C.L.I.C. du territoire
- Le bailleur social
- Les acteurs de l'aide à domicile
- Les acteurs de gestion des mesures de protection des r



Un ancrage communal à créer

Si les acteurs du médico-social et du logement sont actifs dans ce projet, les contacts avec les politiques et les communes ont eu plus de difficultés à se créer. De 2020 à 2022, après un travail important de diagnostic territorial et démarches partenariales, 3 maires ont dans un premier temps été rencontrés à Cambrai, Caudry et Le Cateau-Cambrésis. Ces 3 rencontres n'ont pas abouti, le projet ne correspondant pas aux attentes politiques des communes.

Si la dynamique partenariale était présente, la principale mission de l'année 2022 fut d'ancrer notre projet auprès des communes et d'identifier des projets urbains ou architecturaux pouvant accueillir le dispositif « Famille-Gouvernante ».

Pour cela, un travail de recherche de projets d'aménagements pertinents a été mené : lectures des principaux documents urbanistiques (PLH, SCOT), lecture des comptes-rendus, des bulletins municipaux, des journaux municipaux, des réseaux sociaux, etc.. Une refonte de la communication auprès des politiques a été réalisée permettant de souligner les arguments en faveur de notre projet (diaporama, courrier, mail, flyer). L'identification des communes ciblées comme présentant des potentialités a été étoffée, ainsi que leur diagnostic socio-économiques (outils statistiques utilisés, repérage des équipements de proximité, des établissements médicosociaux [base de données FINESS]). S'en est suivi un processus de travail synthétisé ci-dessous :



Sur ce territoire, de septembre à décembre 2022 :

-2 maires ont été rencontrés, ceux de Busigny et Solesmes

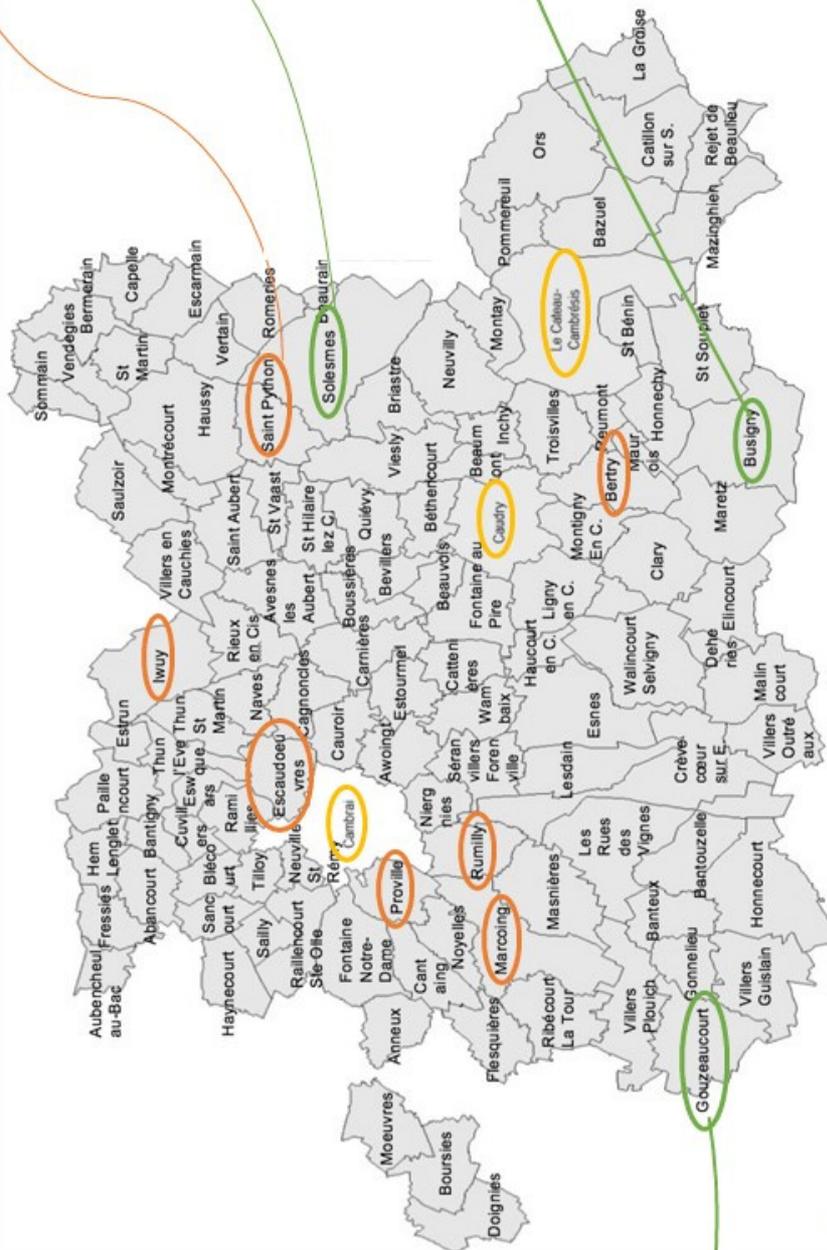
-1 contact avec une autre commune a été établi sans que des rendez-vous n'aboutissent.

La carte ci-dessous présente l'avancée du projet sur le Pays de Cambrésis au 31 décembre 2022.

Saint-Python :
Projet de requalification d'une
friche –
Opérateur : Partenord

Solesmes:
Projet de requalification d'une
friche –
Opérateur : SIGH
Maire rencontré, CCAS et
bailleur partenaires
Travail partenarial à mener

Busigny :
Projet de requalification d'une
friche –
Opérateur : pas défini –cahier
des charges de la
programmation en cours de
rédaction
Maire rencontré et partant-
travail partenarial à mener



Gouzeaucourt :
Contact pris avec un conseiller
départemental et médecin de
la commune
Doit revenir vers nous

- Commune rencontrée entre 2020 et 2021 – sans suite
- Commune contactée 2022 – sans réponse
- Commune contactée 2022 – rencontre effectuée ou discussion en cours

Le Pays du Cambrésis : opportunités de projets

Les deux maires rencontrés ont montré leur intérêt quant au projet et identifié le dispositif comme l'une des réponses aux problématiques de logements et de parcours des séniors de leur commune.

Busigny

A Busigny, le projet que nous avons identifié en amont est jugé pertinent par le maire pour la ville et ses habitants. Au sein de cette commune, 24.6% de la population a plus de 60 ans et cette donnée est en constante augmentation depuis 2010. 13.5 % de la population a plus de 75 ans (contre 9.4% de moyenne française). Et parmi ces personnes âgées de plus de 75 ans, 66 femmes et 10 hommes vivent seuls à domicile.

Tradition locale et ancrée depuis 1927 avec le don et la création d'un béguinage au sein de Busigny, il y a depuis une forte attente en termes d'offre alternative à l'EHPAD. Plusieurs projets non aboutis de création de résidence de personnes âgées dans les années 90 puis d'une colocation portée par Ages&Vies ont généré de la « frustration » sur le sujet. La mairie souhaite ainsi répondre aux attentes des habitants et aux problématiques liées au logement des séniors en proposant un habitat partagé et accompagné.

La commune dispose de l'ensemble des services de proximité permettant la bonne implantation du projet et son bon fonctionnement (services médicaux, services publics, gare, services culturels, commerces essentiels, etc.). La commune bénéficie également d'un tissu associatif pouvant participer au bon fonctionnement social du projet.

Autre donnée importante ; sur l'enquête réalisée par l'Udaf en 2021 concernant l'habitat partagé, la commune de Busigny a été un fort relai : nous avons en effet obtenu 69 réponses des habitants avec un intérêt porté pour le concept de colocation par 16 répondants.

La commune réfléchit ainsi à la requalification d'une maison de maître d'un ancien site industriel. Cette maison a été léguée à la commune qui souhaite aujourd'hui réaménager le site dans son entièreté. Il s'agira de transformer la bâtisse en un lieu d'accueil associatif, une médiathèque et en un habitat partagé et accompagné à destination des séniors. Ce programme diversifié autour d'une cour intérieure sera le support principal de socialisation des personnes âgées intégrant le projet.

La mairie a donc officiellement donné son accord pour nous intégrer au projet le 15/11/22. Depuis, le maire construit son programme et s'entour d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'année 2023 sera celle de la précision de ce projet : programmation, nomination de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et de l'architecte, recherche de financement, etc. Si ce projet se concrétise, une ouverture en 2024 est envisageable. Le deuxième semestre 2023 devra ainsi être consacré à la recherche des futurs habitants.



Pour cela, fin 2022, nous avons initié la création d'ateliers de sensibilisation à l'habitat partagé destinés aux habitants des communes intéressées par le dispositif. Il s'agit d'un atelier d'une demi-journée cocréé avec les acteurs sociaux dont l'objectif est d'informer sur les différents modes d'habiter à destination des seniors sur le Pays du Cambrésis tout en sensibilisant à la notion de l'habitat partagé. Cette rencontre permettra de repérer les personnes intéressées par le projet.

Solesmes



Quant à Solesmes, il s'agit également d'une commune où l'intérêt pour l'habitat partagé est fort.

27 % de la population a plus de 60 ans. 14.7 % de la population a plus de 75 ans dont 125 femmes et 25 hommes vivent seuls à domicile. 18.9 % des plus de 75 ans vivent dans un EHPAD.

2EHPAD sont en effet présents sur la commune. Néanmoins, la mairie tient à proposer une palette d'offre de logements à ses habitants et soutient l'habitat partagé et accompagné pour les seniors.

Solesmes a intégré le programme « Petite Ville de demain » qui a permis de mettre en place de nombreux travaux à destination du cadre de vie. Dans ce cadre est également nait une réflexion autour de l'alternative à l'EHPAD et notamment à travers le projet de requalification de la friche Foucard. Beaucoup de personnes âgées se retrouvent aujourd'hui seuls au sein de grandes maisons difficiles d'entretien.

Sur ce site, a ainsi été retenu un projet de constructions d'une quarantaine de logements. La programmation du projet comporte des logements locatifs sociaux labellisés habitat services seniors. D'un commun accord, la commune et le bailleur souhaiterait ajouter à cette programmation une colocation destinées à des personnes âgées en situation de handicap ou non pour enrichir le parcours résidentiel des habitants.

Situé en plein centre, ce programme représente une opportunité urbaine et sociale pour le projet d'habitat partagé qui pourrait s'ouvrir en 2025.

L'année 2023 sera l'année de précision et de prise de décisions sur ces programmes. Voici une ébauche de planning de nos prochaines actions.

Tâche	début	échéance	qui
Validation par le Copil existant		29/03/2023	Udaf
Etude de besoins	avr-23	juil-23	Udaf - CLIC - Mairie
Ateliers de sensibilisation à l'habitat partagé	avr-23	déc-23	Udaf - CLIC - Mairie
Validation du programme et convention partenariale à signer		juil-23	Udaf-SIGH
Convention Aide à la Vie Partagée			Udaf- Département
Convention avec les partenaires de soins à domicile et du réseau gériatrique	sept-23	déc-23	Udaf
Campagne de recherche habitants	janv-24	juin-24	Udaf- SIGH-Communes et partenaires
Ateliers groupe habitants	juin-24	déc-25	Udaf



Le réseau de partenaires s'est étoffé avec la rencontre :

- des bailleurs suivants : SIA, SIGH, Habitat et Humanisme
- d'un aménageur : Etablissement Public Foncier (EPF)

Il manque deux partenaires essentiels que nous n'avons pas encore réussi à intégrer dans notre réseau. Il s'agit des différentes communauté d'agglomération qui composent le Pays du Cambrésis et du réseau gériatrique territorial.

04. Le Valenciennois

En 2021, après échanges avec le Département il est apparu que des projets d'habitat intermédiaire à destination des personnes âgées manquaient sur ce territoire. L'Udaf a donc déposé un nouveau projet d'habitat partagé et accompagné qui a été retenu et dont l'ingénierie a débuté courant 2021.

Durant le dernier trimestre 2022, un diagnostic territorial du Valenciennois a été effectué. Il s'agit d'une compilation de documents socio-économiques et politiques permettant de créer un portrait de territoire, d'en dégager les principaux axes d'actions et les opportunités/lieux de projets.

Ce diagnostic a permis de confirmer la cohérence d'une volonté d'inscrire un projet d'habitat partagé à destination des seniors sur ce territoire avec les différentes réalités du terrain et les axes politiques du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Habitat. Les différents plans d'actions évoquent en effet un besoin de reconquête de logements vacants, la réhabilitation du parc ancien privé, la diversification de l'offre de logements pour optimiser le parcours résidentiel et la garantie de l'accès et du maintien au logement pour tous avec un axe fort autour des personnes vieillissantes.

Le PLH indique que « Le nombre d'EHPAD est suffisant pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes » mais que « peu de solutions intermédiaires favorisent le maintien à domicile » La colocation est clairement décrite au sein du plan d'actions comme alternative à déployer. Si au sein de la CAVM, une étude de besoin est en cours, la CAPH a déjà ciblé les territoires prioritaires, à savoir le secteur d'Ostrevant au sud-est de la CAPH, là où la population est la plus vieillissante et où les communes ont besoin de logements locatifs sociaux. L'Udaf entre discussion avec SIGH pour la commune de Thiant à ce sujet.

A partir de ce diagnostic, des communes pertinentes ont ainsi été ciblées et le processus de communication est encore en cours auprès des différents interlocuteurs.

Parallèlement un réseau d'acteurs et de potentiels partenaires est en cours de construction.

Ont ainsi été rencontrés :

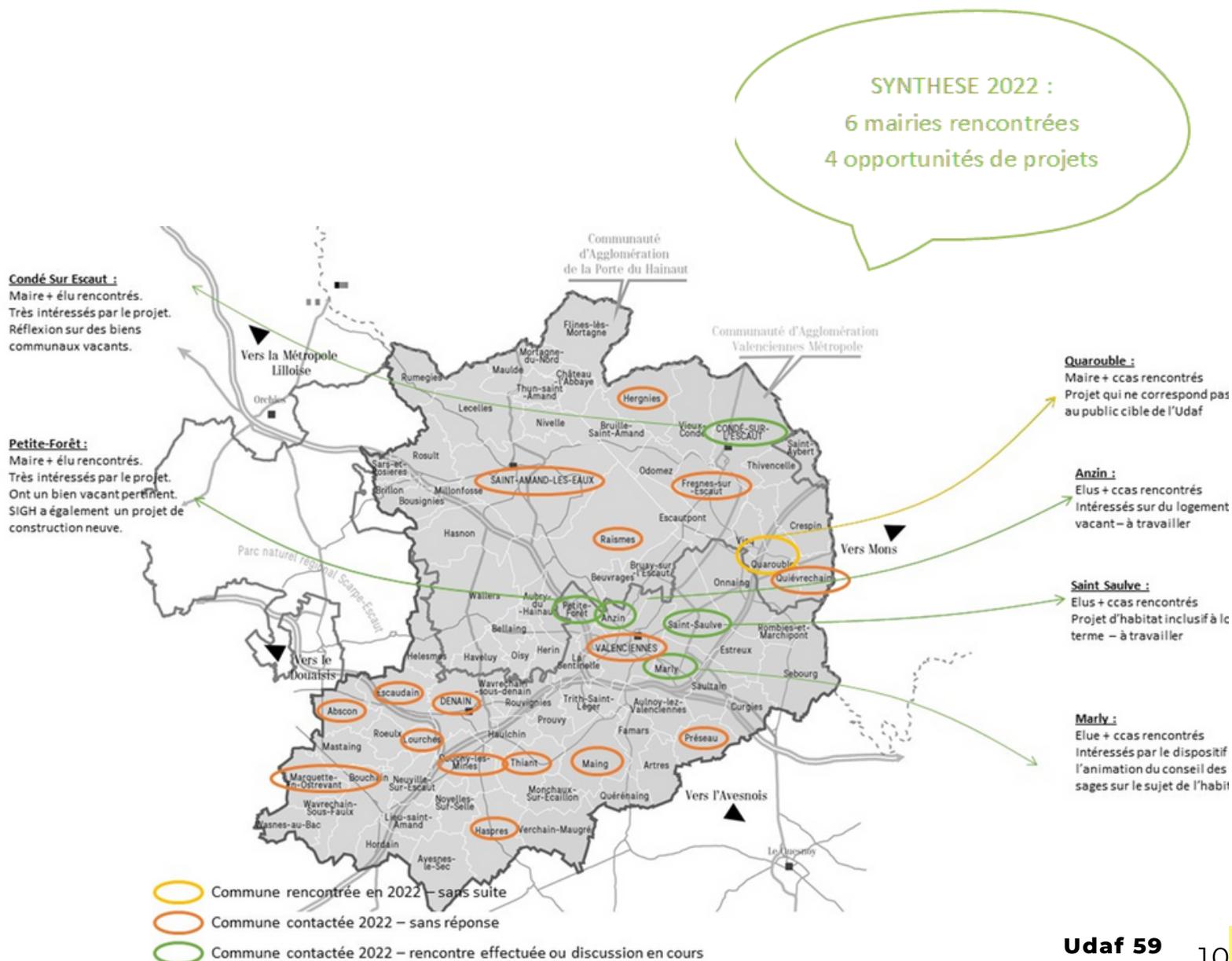
- Le Clic Valenciennois
- La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole
- La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
- Les bailleurs SIGH – SIA

Sur ce territoire, de septembre à décembre 2022 : 6 mairies ont été rencontrées : Quarouble, Marly, Anzin, Saint-Saulve, Petite-Forêt et Condé Sur Escaut

Plusieurs projets en cours de réflexion ou de constructions ont été identifiés. Il s'agit là d'opportunités à développer en étude de faisabilité :

- Un projet d'écoquartier à Saint-Saulve dans lequel un habitat inclusif est programmé (projet à long terme / 2026)
- Projets de constructions de logements collectifs à Denain et Thiant avec le bailleur SIGH dans lesquels peuvent être mis à disposition des appartements (projet à court terme / 2024-2025)
- Un projet de réhabilitation d'une maison vacante sur la commune de Petite Forêt
- Un projet de réflexion sur l'animation d'ateliers concernant la thématique de l'habitat est en cours avec la commune de Marly et son Conseil des Sages.

La carte ci-dessous présente également l'avancée du projet au 31 décembre 2022.



L'année 2023 aura comme objectifs de consolider le Copil, de prendre attache avec les acteurs des soins à domicile et du réseau gériatrique. Il s'agira également de travailler collectivement ces premières pistes d'opportunités (rencontres notamment avec les CCAS pour juger des besoins et aider à qualifier quantitativement les projets).

Un autre objectif principal et commun aux deux territoires décrits précédemment est la mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'habitat partagé. Il est important de démarrer bien en amont ce processus d'information afin d'acculturer progressivement les habitants à l'existence de ce mode d'habitat. Il s'agit donc d'ateliers de discussion, d'échanges et de recherche d'habitants intéressés par les projets.

05. Le Dunkerquois

Depuis 2019 des contacts et réunions de travail en comité de pilotage ont été réalisés. Cependant malgré les démarches, les travaux n'ont pas réussi à progresser, et les contacts se sont distendus. Des échanges avec le pôle autonomie et le Département ont eu lieu au cours du premier semestre les 1er et 28 avril afin de faire le point sur le développement de projet d'habitat partagé porté par l'Udaf du Nord. Il a été relevé que la temporalité de ce type de projet pour les personnes âgées ne semble pas être la bonne sur ce territoire et qu'il fallait d'abord effectuer des opérations de communications et de sensibilisations des populations et partenaires.

L'année 2023 aura comme objectif d'acter la suite à donner sur ce territoire.

Le Douaisis

Même si nous n'avons pas de convention avec le Conseil Départemental sur le territoire du Douaisis, nous avons répondu favorablement à une sollicitation du bailleur SIA Habitat.

En effet, le bailleur a souhaité répondre à un concours lancé par la commune de Fenain. Il s'agissait de proposer un projet de réaménagement d'un ancien presbytère. Nous avons répondu avec eux et le cabinet d'architecture P&P sur le principe d'un projet de logements collectifs et individuels avec en cœur de site un habitat partagé à destination des personnes âgées. Cette réponse conjointe a permis d'établir des liens entre nos structures et d'amorcer différentes réflexions sur de futurs projets. Nous n'avons pour le moment pas de retour de la commune sur leur décision.



06. Réseau de l'habitat inclusif

En parallèle de ces actions territoriales, l'Udaf du Nord s'est mobilisée au sein du réseau de l'habitat inclusif en participant à :

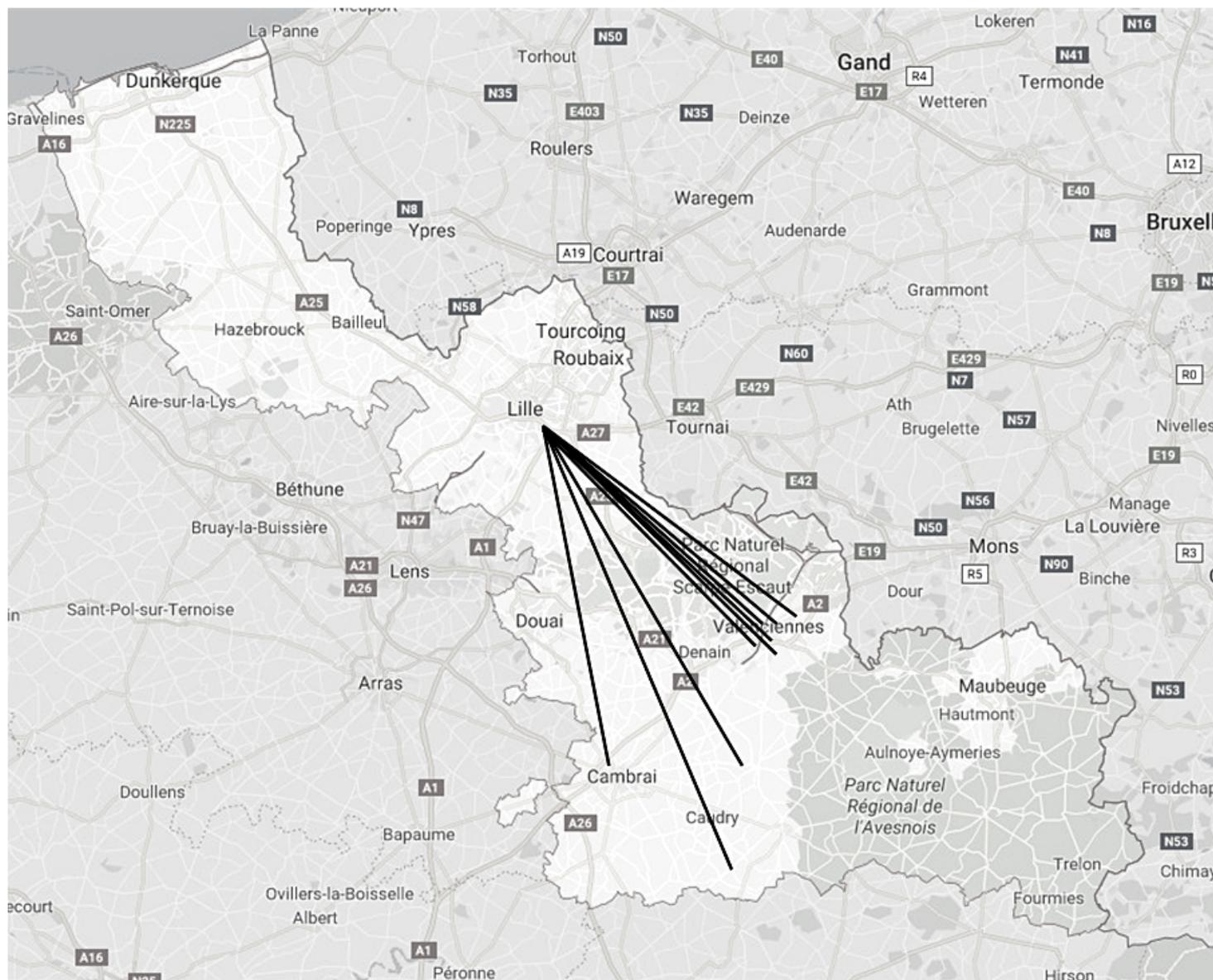
- 4 octobre 2022 :
Colloque handicap et vieillissement à Valenciennes organisé par l'APEI
- 20 octobre 2022 :
Temps d'échange avec le Département autour de l'AVP
- 9 novembre 2022 :
Atelier du réseau HAPA « Le plaidoyer HAPA et moi » en visioconférence
- 18 novembre 2022 :
Journée départementale de l'habitat inclusif à Lille : présentation du projet de Marly à destination des personnes en situation de handicap psychique, tenue d'un stand d'informations, participation à un atelier de réflexion
- 25 novembre 2022 :
Groupe de travail national de l'habitat inclusif organisée par l'Unaf à Paris. Journée d'ateliers de travail sur l'ingénierie de développement de projets
- 10 janvier 2023 :
Webinaire sur le vieillissement et l'anticipation de la dépendance organisé par L'Institut des Rencontres de la Forme (IRFO)

07. Synthèse des rencontres partenariales

Ce tableau présente les premières rencontres partenariales avec les acteurs. Les réunions suivantes destinées au développement de projet ne sont pas mentionnées.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	Association	05/01/22
CCAS Hautmont	Association	12/04/22
Novoloco	Foncière solidaire	13/10/22
Béguinage et Compagnie	Consultant habitat groupé	19/10/22
Mairie Solesmes	Commune	21/10/22
Mairie Busigny	Commune	25/10/22
Mairie et CCAS Quarouble	Commune	26/10/22
Mairie et CCAS Marly	Commune	14/11/22
Mairie et CCAS Anzin	Commune	21/11/22
SIA habitat	Bailleur social	22/11/22
Mairie et CCAS Petite Forêt	Commune	29/11/22
Nordsem	Aménageur	01/12/22
CAVM (Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole)	EPCI	09/12/22
SIGH	Bailleur Social	20/12/22

SYNTHESE 2022 :
4 Copils
7 mairies rencontrées
6 opportunités de projets
3 nouveaux bailleurs rencontrés



Carte de rayonnement de l'Udaf du Nord sur les territoires du Cambrésien et du Valenciennois.

PROCHAINES ÉTAPES

01. Cambrésis

Développer les opportunités de projets
Signer une convention avec le bailleur SIGH pour Solesmes
Identifier un bailleur social pour Busigny
Démarrer les ateliers de sensibilisations à l'habitat partagé
Constitution d'un groupe d'habitants

02. Valenciennois

Créer un COPIL de suivi de projet
Elaborer une étude de faisabilité pour les communes de Petite
Foret et Condé sur Escaut avec Novoloco
Démarrer les ateliers de sensibilisation à l'habitat partagé

03. Tous secteurs

Développer le réseau gériatrique
Initier des démarches de recherches de subventions